



CONTRAT PLURIANNUEL D'ASSAINISSEMENT

ENTRE

LE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

ET

LE SDEA PERIMETRE DE BENFELD

PERIODE 2012 A 2014

Du Département :

- Vu la délibération du Conseil Général du Bas-Rhin en date du 7 décembre 2011
- Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général n°.....en date du :

Du SDEA Périmètre de Benfeld et Environs :

- Vu la délibération du Conseil Territorial Sud en date du 23 Octobre 2012.

Entre,

- **Le Département du BAS-RHIN**, représenté par le Président du Conseil Général,
Monsieur Guy Dominique KENNEL, ci-après désigné par "le Département",

Et,

- **Le SDEA Périmètre de BENFELD**, représenté par le Président de la Commission Géographique, Monsieur Michel KOCHER, dûment habilité par l'organe délibérant de la collectivité publique à souscrire les présentes, et ci-après désigné par "SDEA",

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat pluriannuel s'inscrit dans un programme de travaux qui a pour objet le renouvellement / renforcement des réseaux d'assainissement dans diverses rues des communes du Périmètre de Benfeld.

ARTICLE 2 - PROGRAMME DES TRAVAUX

Conformément aux études préalables qu'elle a menées et au programme de travaux convenu avec le Département, le SDEA décide de réaliser les travaux suivants :

- Renouvellement – renforcement des réseaux d'assainissement dans diverses rues de diverses communes du Périmètre de Benfeld.

Dont l'exécution s'étend sur les années 2012 à 2014, et dont le financement est prévu selon le descriptif et l'échéancier joints en annexe du présent contrat pluriannuel.

ARTICLE 3 – OBJECTIFS

La réalisation des travaux inscrits au présent contrat pluriannuel doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- *Taux de collecte de pollution supérieur à 80% par temps sec
- *Elimination des eaux claires parasites
- *Acceptation du Débit décennal

ARTICLE 4 - ENGAGEMENTS DU SDEA

Le SDEA s'engage en particulier :

- à associer le Département à l'élaboration et au suivi des opérations aidées,
- à réaliser l'ensemble des travaux prévus au présent contrat pluriannuel, selon l'échéancier présenté en annexe. Les modifications éventuelles à ce programme devront faire l'objet d'un accord préalable avec le Département.
- à communiquer au Département les aides financières éventuelles dont la collectivité pourrait bénéficier pour ces opérations
- à informer le Département dans les meilleurs délais de toute modification impliquant un changement de son statut ou de sa composition,
- à transmettre au Département, si possible sous format informatique, les pièces nécessaires à l'instruction de la subvention, en particulier :
 - Une lettre de demande de subvention
 - une délibération de l'instance décidant de la réalisation des travaux et votant son financement
 - L'avant projet détaillé,
 - l'analyse détaillée des offres, le rapport de présentation et le PV de la CAO
 - La copie du marché,
 - le rapport annuel de la qualité du service public en eau potable ou en assainissement de l'année (n-1)

ARTICLE 5 – ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

Le Département s'engage à réserver les financements des opérations prévues au présent contrat.

Les opérations prévues au présent contrat devront faire l'objet d'une demande d'inscription aux programmes annuels d'aide du Département.

Le Département notifiera au maître d'ouvrage sa décision d'aide sur la base des dispositions du présent contrat et des résultats des ouvertures de plis.

Le Département prendra en charge et réalisera des contrôles de compactage et inspections caméra au titre du contrôle externe, dont les rapports seront tenus à disposition du maître d'ouvrage.

Le solde des subventions sera versé au vu des procès-verbaux de réception des travaux, des résultats des contrôles de compactage, du bilan financier de l'opération et des factures certifiées « acquittées ».

Les montants prévisionnels de chaque tranche annuelle sont les suivants :

	2012	2013	2014	TOTAL
Montants totaux (€HT)	525 000.00	340 000.00	200 000.00	1 065 000.00
Montants retenus (€HT)	262 500.00	170 000.00	100 000.00	532 500.00
Aides totales (€HT)	52 500.00	34 000.00	20 000.00	106 500.00

Le tableau en annexe détaille les opérations financées chaque année, leur coût et les aides correspondantes.

Ces modalités sont susceptibles de révision suivant les décisions prises par le Département.

Les taux de subvention calculés sur la base du prix global de l'eau (eau et assainissement) seront actualisés chaque année du contrat, en fonction du prix de l'eau de l'année n-1.

ARTICLE 6 - REVISION ET RESILIATION DU CONTRAT PLURIANNUEL

6.1 – Fin du contrat

Le présent contrat s'achèvera à la date du 31 décembre 2014, date à laquelle toutes les opérations prévues devront être notifiées. A défaut, les opérations restantes ne bénéficieront plus des modalités d'aide de ce contrat.

6.2 – Révision

Des aménagements au programme des travaux peuvent être autorisés à titre exceptionnel et en accord avec le Département, dans la mesure où ils ne remettent pas en cause le montant global des financements prévus et la durée totale du contrat pluriannuel. Le maître d'ouvrage en saisit préalablement le Département qui notifie explicitement son accord et adresse alors au maître d'ouvrage un tableau réactualisé des opérations du programme.

A titre exceptionnel, le contrat pluriannuel peut également être modifié par voie d'avenant signé entre les parties, et à l'instigation de chacune d'elles, en cas de modification importante du contenu et/ou du coût du programme de travaux, lorsque ces modifications résultent d'éléments totalement imprévisibles au moment de l'élaboration du contrat pluriannuel.

6.3 - Résiliation

Le contrat pluriannuel peut être résilié d'un commun accord entre le maître d'ouvrage et le Département en cas de modification importante du programme de travaux.

Etabli à Strasbourg, le
En quatre exemplaires

Le Président de la Commission
Géographique du SDEA Périmètre
de BENFELD et Environs

Le Président du
Conseil Général du BAS-RHIN

M. Michel KOCHER

Guy Dominique KENNEL

ANNEXE : DESCRIPTIF ET ECHEANCIER DES TRAVAUX AIDES

**SDEA PERIMETRE BENFELD ET ENVIRONS
ANNEES 2012-2014**

Année contrat	Localisation	DESCRIPTION DES TRAVAUX	Coût prévu (Euros HT)	Montant aidable (Euros HT)	Taux Subv	Montant subv. (Euros)
2012	WESTHOUSE	Renforcement du réseau d'assainissement (Q10) dans la Rue des Agriculteurs DN 400-600 à DN 500 sur 80 ml et DN 800 sur 180 ml	110 000.00	55 000.00	20%	11 000.00
	HUTTENHEIM	Renforcement du réseau d'assainissement (Q10) dans la Rue des Cerisiers et Rue du Gal de Gaulle DN 700 à DN 900 sur 250 ml	160 000.00	80 000.00	20%	16 000.00
	BENFELD	Renforcement du réseau d'assainissement (Q10) Avenue de la Gare DN 700 à DN 800 sur 185 ml et réalisation d'un bassin de stockage (2 collecteurs DN 1400)	185 000.00	92 500.00	20%	18 500.00
	WITTERNHEIM	Mise en place d'une station de relèvement rue des faisans	70 000.00	35 000.00	20%	7 000.00
		TOTAL ANNEE 2012	525 000.00	262 500.00		52 500.00
2013	KOGENHEIM	Renforcement du réseau d'assainissement (Q10) dans la Rue de Strasbourg, DN 600 à DN 800 sur 270 ml	300 000.00	150 000.00	20%	30 000.00
	MATZENHEIM	Renforcement du siphon Rue Allmend, DN 200 à DN 400 sur 15 ml	40 000.00	20 000.00	20%	4 000.00
		TOTAL ANNEE 2013	340 000.00	170 000.00		34 000.00
2014	BENFELD	Renforcement du réseau d'assainissement (Q10) dans la Rue du Relais Postal, DN 700 à DN 1000 sur 230 ml	200 000.00	100 000.00	20%	20 000.00
		TOTAL ANNEE 2014	200 000.00	100 000.00		20 000.00
TOTAL GENERAL DU CONTRAT 2012-2014			1 065 000.00	532 500.00		106 500.00